

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Anne Perrot

1. Activités annexes rémunérées (hors droits d'auteur) pour un montant supérieur à 5 000 euros sur un an au cours des trois dernières années (2017-2018-2019) :

- De 2016 au 1^{er} septembre 2018, j'étais, au titre de mon activité principale, associée au cabinet privé MAPP. MAPP est un cabinet de conseil en économie, actif principalement dans le domaine de la concurrence, qui intervient dans de nombreux dossiers concernant des concentrations, des pratiques unilatérales, des ententes et des aides d'État. Ce cabinet compte parmi ses clients de nombreuses grandes entreprises européennes et américaines actives dans des secteurs variés parmi lesquels les médias, l'énergie, les télécommunications, l'agroalimentaire, le sport, les biens de consommation, la distribution, le transport, les matières premières, la chimie, l'industrie automobile, la sidérurgie et le secteur du bâtiment et des travaux publics. À ce titre, j'ai accompagné plusieurs clients, entreprises plaignantes ou mises en cause, en fournissant des analyses économiques dans les procédures de concurrence (anti-trust, concentrations). Cette activité a pris fin le 1^{er} septembre 2018.
- Depuis avril 2019, je fais partie de la Commission des participations et des transferts (CPT), instance chargée de veiller au respect des intérêts patrimoniaux de l'État lors de vente de participations de l'État.

2. Appartenance à des instances dirigeantes de partis politiques, syndicats et associations et participations à des Conseils d'entreprise ou d'administration :

- Néant

3. Autres activités pouvant interférer avec mon travail d'expertise au sein du CAE :

- Participation à des missions d'évaluation et de conseil de l'IGF.